



Compte-rendu de réunion de bureau tenue le vendredi 09 avril 21 à 19 H. en visioconférence.

Présents : COURAULT Lydie – LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – DUCROZET Philippe – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean

Invité : SAUGUES Alain

Assistent : BORREL Julien – CHIORINO Laure – PERON Roger

Excusée : COSTILHES Evelyne

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 19 H. Il rappelle l'ordre du jour qui comprend 3 points

- Décisions concernant l'organisation des compétitions pour la fin de saison
- Hypothèses de budget prévisionnel 21-22
- Organisation ANS.

En préambule, Jean-Luc GUILLOT souhaite qu'un message de condoléances soit adressé à tous les acteurs du tennis de table régional ayant eu à souffrir de deuil récemment.

1. Décisions pour la fin de saison sportive 2020-2021

La FFTT a diffusé la semaine passée un communiqué indiquant que les compétitions nationales restantes sont soit annulées (championnat par équipes, finales par classement), soit reportées à l'automne prochain (championnats de France individuels).

La Ligue doit donc désormais se positionner pour les épreuves la concernant.

Jean LACROIX, président de la CSR, et Alain SAUGUES, responsable du championnat par équipes, sont d'avis de s'aligner sur le principe fédéral, en annulant toutes les épreuves régionales ainsi que les tours de championnat par équipes restants. La saisons 2020-2021 sera donc une année « blanche ».

Un tour de table des participants confirme cet avis. Il convient toutefois qu'une telle décision soit prise par le Conseil de Ligue et une consultation par mail sera organisée afin de publier l'information au plus tôt.

Pour le cas où l'activité pourrait reprendre en mai, il est proposé que les clubs désirant faire des rencontres par équipes ou organiser des tournois soient encouragés par exemple en validant les résultats des parties ou bien en prenant en charge le JA d'un tournoi.

Pour ce qui est du championnat par équipes, il apparaît préférable de repousser les engagements d'équipes à début juillet, dans la mesure où la période de mutation serait prolongée jusqu'au 30 juin 21 afin que les clubs aient une meilleure visibilité sur leur effectif de rentrée et leurs capacités à inscrire des équipes. Bien entendu, cela repousserait la constitution des poules à la fin août.

2. Hypothèses de budget 2021-2022

Gilbert CHAVEROT a préparé en collaboration avec les responsables de branche un projet de budget 2021-2022 incluant des hypothèses « recettes-dépenses » pour chaque branche. Le « balayage » ligne par ligne amène à quelques rectifications d'imputations ou de montants qui ne remettent toutefois pas en question la construction globale, laquelle s'établit sur une Maximisation des dépenses et minimisation des recettes avec un déficit de quelques 107 000 €.

La discussion qui s'établit à la suite de cette présentation fait ressortir les éléments suivants :

- Au niveau des licences, la décision de gratuité de la part ligue pour les nouvelles licences féminines correspond à un manque à gagner de 20 000 €. La question de fonds est d'envisager quelle ristourne faire sur la part ligue aux licenciés reprenant une licence et aussi ceux en première licence (seul le cas de nouvelles féminines a été évoqué) dans le but que les ristournes cumulées des différents échelons poussent les clubs à pratiquer de même pour leur cotisation 21/22 aux licenciés. En fonction du taux de licenciation, les hypothèses de déficit sont plus ou moins importantes.
- Au niveau de la masse salariale, si le départ en retraite de Laurent LOUVEL en avril 22 est confirmé, cela signifie qu'il y aura nécessité de trouver une personne en doublon à partir de janvier. Donc, un accroissement du montant des salaires sur cette période. Il en est de même actuellement au secrétariat où Julien BORREL est en doublon dans l'attente du départ de Roger PERON à la fin de l'année. Dans les deux cas, la situation devrait être éclaircie en juillet 22.
- Au niveau de la sportive, les rentrées sont aussi aléatoires : combien d'équipes s'engageront à l'échelon régional ? Pour le Critérium fédéral, qui a déjà connu une baisse sévère cette saison, quelle sera la situation des inscriptions à la rentrée ? Autant de questions très importantes pour le budget de cette branche habituellement bénéficiaire.

- Au niveau administratif, les réunions tenues en visioconférence sont devenues la règle et entraînent une baisse importante des dépenses à l'heure actuelle. Qu'en sera-t-il en 21-22, reprendrons-nous les réunions en présentiel ? Et pour les A.G., la mise en place d'AG en distanciel est à envisager certes, mais pour quel coût ?
 - Pour contrebalancer cette image très inquiétante, Gilbert CHAVEROT indique que les économies actuelles auxquelles s'ajoutent des rentrées d'aides (fonds de solidarité, chômage partiel) permettent d'envisager un résultat positif autour de 80 000, voire 100 000 € en 20-21, qui sera appliqué intégralement à la prise en charge des mesures présentées ci-avant. Pour Gilbert CHAVEROT, l'objectif serait de plafonner le déficit 21-22 à 130 000 €, ce qui impliquerait de prendre entre 30 et 50 000 sur les fonds propres, lesquels s'élèvent à 130 000 actuellement. Dans une telle hypothèse les réserves restantes permettraient d'envisager de faire face aux dépenses de salaire sur 6 mois, ce qui reste très bien.
 - De plus, Gilbert CHAVEROT indique que lors d'entretiens qu'il a eus le mercredi 07 avril avec un responsable des sports de la Région (M. MOROGE), il a été évoqué la possibilité que la ligue puisse intégrer la Maison des Sports Régionale qui doit ouvrir à Gerland à l'été 2021. Si cette éventualité se confirme, alors cela signifierait que nous pourrions d'une part revendre le siège (dont le remboursement pèse à hauteur de 1 000 € mensuels) et aussi bénéficier de la mutualisation de services que nous devons actuellement prendre à notre charge (photocopie, connexion internet, nettoyage, ...) pour notre siège.
- Sur ce point, Alain SAUGUES appelle à être prudent car si la ligue d'Auvergne a pu bénéficier de bureaux et salles à l'Arténium, il existe de fortes contraintes d'utilisation (accès impossible en l'absence d'un gardien, locaux fermés durant les vacances) qui ne sont guère compatibles avec un fonctionnement bénévole. Donc, à bien examiner avant de s'engager s'il y a un retour positif.

Le sujet étant épuisé, il est décidé de porter ces éléments au prochain conseil de ligue du 24 avril, lequel prend place une semaine après la première consultation fédérale « Grenelle du tennis de table » prévue sous forme de webinaire le 17 avril. La teneur des échanges tenus à cette occasion devrait permettre d'avancer sur les propositions et solutions à envisager.

3. Campagne ANS 2021

Les plateformes de saisie sont ouvertes et une newsletter spéciale a été adressée aux clubs pour les informer de l'opportunité de demander une subvention, pour un grand nombre en reconduisant les actions non faites en 2020. Jean-Luc GUILLOT demande qu'une réunion soit fixée pour le bouclage du dossier ligue. L'échéance de remontée est fixée au 02 mai. Il propose donc que la réunion soit tenue le samedi 24 avril après-midi, à la suite du Conseil de Ligue du matin. Le principe est de valider les options retenues et les demandes correspondantes ainsi que les bilans 2020. Bérengère ne pourra être présente, mais il faudra que les dossiers soient terminés et ne nécessitent plus que des adaptations et corrections mineures.

Concernant la somme allouée par l'ANS à la Ligue dans le cadre du thème « plan de relance fédéral », Jean-Luc GUILLOT propose qu'elle soit répartie entre les comités. Le principe est accepté et sera proposé au Conseil.

Pour l'examen des dossiers des clubs et comités, la remontée des dossiers est close le 27 mai. Il faut donc établir un « doodle » pour fixer une réunion avec les présidents de comités autour du 15 mai.

4. Questions diverses

Remarques sur le compte rendu de Conseil du 20 mars Yolaine MOREAU a fait part d'observations sur la composition du jury d'appel composé de seulement 5 personnes alors que les textes fédéraux en prévoient 7. Après discussion, il est proposé de faire appel à Rémy RONGIER dont les compétences sont bien connues. Pour compléter le groupe, Jean-Luc GUILLOT propose d'en faire partie ou bien de solliciter Jacques SAUVADET.

Gilbert CHAVEROT rappelle qu'il faut aussi prévoir des suppléants, normalement en nombre équivalent. Un appel sera donc à lancer au prochain Conseil.

Séance levée à 21 H.

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 24 avril 21.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE

Le Président
Jean-Luc GUILLOT

